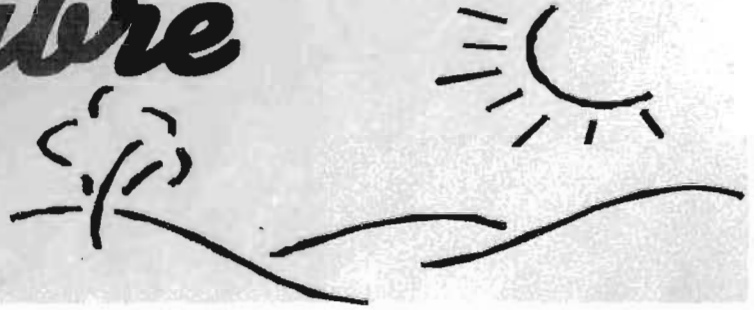


Temps libre

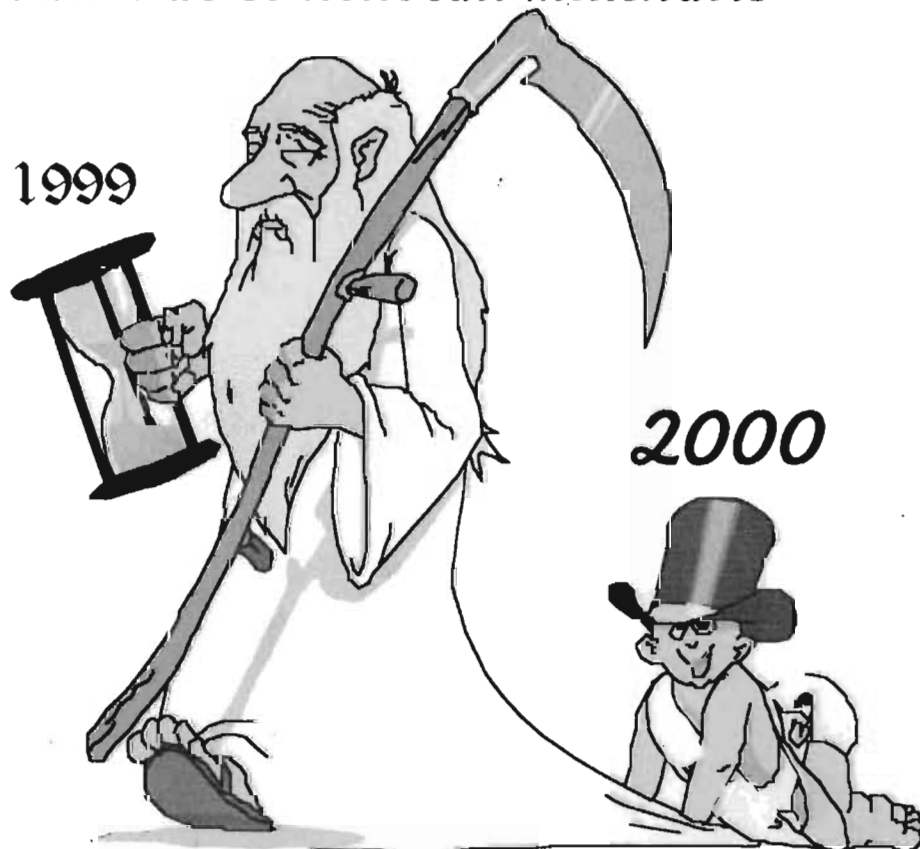
Bulletin d'information
des retraité(e)s de l'UQAC



Numéro 2

Novembre 1999

*Un siècle se termine et laisse place à l'an 2000.
Souhaitons que ce début de siècle et de
millénaire soit le prélude à une période de
paix, d'amour et de sérénité.
A tous les retraités et toutes les retraitées, nous
souhaitons la santé et beaucoup de bonheur à
l'aube de ce nouveau millénaire*



Mot du président de l'ARUQAC

Ami(e)s retraité(e)s,

En ce début d'une nouvelle année d'activités de l'ARUQAC, il me fait plaisir de vous souhaiter à toutes et à tous une année des plus enrichissantes au sein de notre association qui réunira bientôt le nombre respectable de 150 retraités.

Vous me permettez en premier lieu de remercier les membres de l'ancien Conseil qui ont quitté leur poste lors de la dernière assemblée annuelle. Ils sont: Rodrigue St-Laurent, Léon Couillard et Jean Coutu. Il convient de souligner de façon plus particulière les huit années consécutives de Rodrigue à la présidence. L'énorme travail qu'ils ont accompli a permis de consolider les assises de notre association. Je voudrais également féliciter et remercier René Laberge et Raymond Lebeuf pour ce deuxième numéro de "Temps libre". Je suis convaincu que ce bulletin va permettre aux membres d'être au courant des activités du Conseil et des activités à venir.

Le nouveau Conseil s'est réuni deux fois à ce jour. Les tâches ont été réparties pour l'année. Les grandes lignes de nos activités concernent la poursuite des dossiers d'assurances collectives et de régimes de retraite, la consolidation de notre association et, bien sûr, l'organisation d'un certain nombre d'activités à caractère social.

J'aimerais ici faire un appel pressant à tous les retraités qui n'ont pas eu encore la possibilité de verser la cotisation annuelle de 10\$. Je peux vous assurer que, même si elle est minime comparativement à celle d'autres associations, elle est néanmoins essentielle pour mener à bien des dossiers qui nous touchent tous. Pourquoi ne pas faire parvenir dès aujourd'hui votre chèque au nom de l'ARUQAC à notre trésorière Gabrielle Roy.

Nous aurons bientôt un déjeuner-conférence et une réception des Fêtes. Je vous invite à participer nombreux à ces activités qui permettent de resserrer les liens entre les membres.

En terminant, je vous invite à faire part de vos commentaires ou suggestions à l'un ou l'autre des membres du Conseil. Vous pouvez également utiliser notre page web dont les coordonnées sont données dans le bulletin.

J'anticipe le plaisir de vous rencontrer très prochainement.

Jean-Paul Paquet

Message du recteur

Chers ami(e)s retraité(e)s,

Permettez-moi de profiter du 30e anniversaire de notre université pour vous rendre un hommage bien particulier, à vous qui avez si ardemment participé à sa fondation, à son évolution et, il faut bien l'avouer, contribué à établir sa réputation.

Le moment est venu de vous dire toute la reconnaissance que vous avez méritée et qui restera dans la mémoire collective.

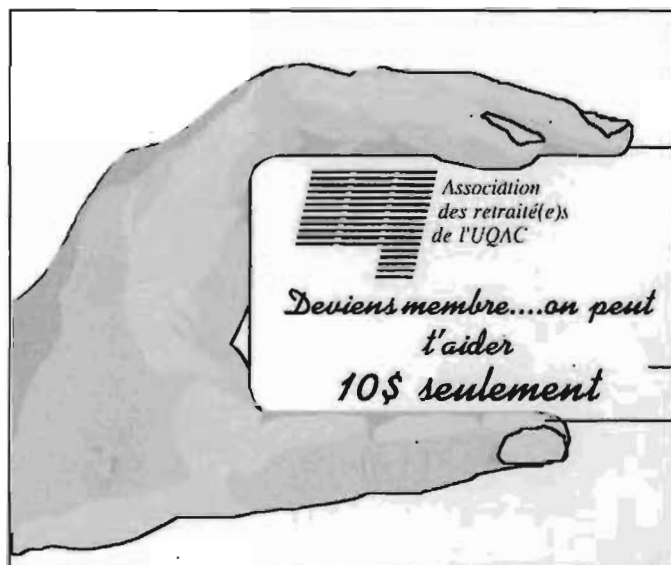
Si, aujourd'hui, le campus a pris l'expansion qu'on lui connaît, ce n'est pas autrement que par les efforts et la patience des devanciers que vous êtes et à qui nous devons cet exemple de ténacité et de constance.

Aussi, maintenant, ce monument culturel, qui fait partie de notre patrimoine régional, est aussi cette institution qui fait l'unanimité comme symbole de notre volonté de cohésion et de notre espoir de développement.

J'en veux pour preuve cette participation extraordinaire de notre population -et de la vôtre en particulier- à la campagne majeure de financement qui se poursuit et qui promet d'être un grand succès.

En vous réitérant l'expression de notre reconnaissance, au nom de tous mes collègues et de l'ensemble de la communauté universitaire, je vous souhaite un début de millénaire à la hauteur de vos mérites et porteuse des plus grands espoirs.

Bernard Angers, recteur



Message de la FRUQ

La Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) a tenu sa première réunion statutaire annuelle à l'Assemblée générale du 21 octobre dernier au siège social de l'Université du Québec à Sainte-Foy. À cette occasion, les membres de l'Assemblée générale ont, entre autres, adopté le Plan d'action 1999-2000 en 12 points ainsi que les priorités pour l'année 1999-2000.

Tout comme pour l'année de démarrage de la Fédération les trois dossiers prioritaires retenus par l'Assemblée générale pour l'année 1999-2000 sont :

- a) la couverture des assurances collectives aux retraités de 65 ans et plus ;
- b) l'amélioration des prestations de retraite (RRUQ) de certains retraités avec l'utilisation des surplus du régime de retraite ;
- c) le support aux retraités des établissements où il n'existe pas d'association de retraités.

Les autres priorités apparaissent au Plan d'action 1999-2000 adopté par l'Assemblée générale et schématisé dans le tableau ci-contre.

Raymond Desjardins
Président de la FRUQ

PLAN D'ACTION 1999-2000 DE LA FRUQ

1. Assurances collectives des 65 ans et plus :
2. Amélioration des prestations de retraite des retraités RRUQ qui ont subi une réduction actuarielle pour retraite anticipée
3. Support aux retraités des établissements du réseau afin de les aider à se constituer en association
4. Protocole entre la FRUQ et l'Université du Québec
5. Représentation au CRAC et au CRUQ
6. Comité de gérontologie
7. Participation à l'Alliance des associations de retraités prestataires des régimes complémentaires de retraite du Québec
8. Révision des Statuts et règlements généraux de la Fédération
9. Participation au CIRRAC
10. Constitution des archives de la Fédération
11. Recours collectif de l'AQRP
12. CAM inc. (assurance voyage)

Nouveau Conseil d'administration

À l'assemblée générale annuelle du 16 septembre les membres présents ont désigné les personnes dont les noms suivent pour constituer le conseil d'administration de l'ARUQAC.

Par la suite, ces élus se sont réunis et ont distribué les tâches, de sorte que le conseil est constitué comme suit:

- Président: Jean-Paul Paquet
- Vice-président: Paul-H. Bergeron
- Secrétaire: René Laberge
- Trésorière: Gabrielle Roy
- Conseillers: Raymond Lebeuf, Régis Boucher et Richard Lechasseur

Nous profitons de la publication de ce numéro du bulletin pour remercier bien sincèrement les administrateurs sortant de leur contribution généreuse et efficace au progrès de l'association: Léon Couillard, trésorier et fondateur de l'association, Rodrigue Saint-Laurent, président pendant huit ans et Jean Coutu, secrétaire.

Ces personnes ont travaillé généreusement et dans une atmosphère de franche camaraderie à la vie et à l'essor de l'ARUQAC. En votre nom à toutes et tous, nous les remercions bien cordialement.

Sommaire	Page
Mot du président	2
Message du recteur	2
Message du président de la FRUQ	3
Nouveau Conseil d'administration	3
Assemblée générale 1999	4
Party de Noël	4
Monsieur Rodrigue St-Laurent	4
Hommage à Ruth Carrier	5
Cours personnalisés d'Internet	6
Devenez membres...actifs	6
Notez bien: P2-5060	6
La langue bien pendue	7
Assurances collectives	8
Un de nos membres a publié	8
Nouveaux membres	8
Reprise des brunchs-conférence	9
Campagne de financement	9
Jubilé de l'an 2000	10
Avis aux voyageurs	11
New-York , New-York	11

Assemblée générale 1999

Elle a eu lieu le 16 septembre dernier, au siège social estival de l'association, soit à la résidence de Pauline et Paul-H. Bergeron à Saint-Charles de Bourget sur-Saguenay.

Plus de 50 membres, dont un certain nombre de nouveaux retraités ont assisté, non seulement à l'assemblée générale, mais aussi à une rencontre amicale et chaleureuse au cours de laquelle, selon une tradition en train de s'incruster dans les moeurs, on a honoré un membre, pour sa carrière, bien sûr, mais aussi pour ses actions complémentaires et supplémentaires et son engagement envers l'UQAC, l'association et la société.

Cette année, l'association a porté son choix sur Ruth Carrier dont le dévouement, le sens de l'accueil et la compréhension sont bien connus. Aussi, quelque part dans ce numéro du bulletin, vous pourrez lire le texte de l'hommage que lui avait préparé un collègue et son hôte, Paul-H. Bergeron. □

Le party de Noël

Portez dès maintenant à votre agenda la date du 3 décembre retenue pour le party de Noël de tous les membres de notre association.

Le moment venu, on vous contactera de nouveau par téléphone pour que vous nous confirmiez votre présence à cette fête annuelle.

Celles et ceux qui étaient présents l'an dernier se souviennent encore de la chaleur fraternelle qui a présidé à cette rencontre des plus agréables. Cette année, de activités surprises ont été prévues pour agrémenter la soirée.

Cette réception a lieu au salon André-Desgagné, au Pavillon des humanités, donc au même endroit que l'an dernier.

Comme c'est devenu la coutume, des représentants de la direction de l'Université ainsi que des divers syndicats et associations seront présents pour y accueillir les nouveaux membres de l'association.

Une occasion à ne pas manquer le 3 décembre 1999. Si vous n'êtes pas présent(e)s, vous le regretterez longtemps. □

Monsieur Rodrigue St-Laurent

Paul-H. Bergeron

Quel homme ! Quelle ténacité ! Quelle patience
Quel dévouement !

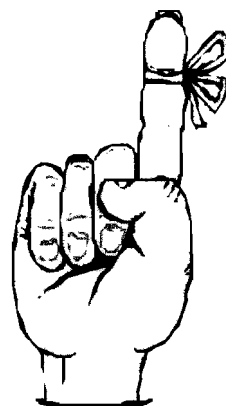
Huit ans durant, il a dirigé les destinées de notre Association ! Huit ans durant, il a défendu la cause des retraités ! Huit ans durant, il a travaillé à convaincre nos cadres, nos professionnels, nos professeurs et le personnel de soutien de l'importance de contribuer financièrement à notre survie et à nos œuvres humanitaires telles les bourses d'études aux étudiants.

Personnage sympathique, habile politicien, il aurait même pu, s'il l'avait voulu, être reporté à la présidence de notre Association, pour un autre mandat de deux ans. Cependant, sa perspicacité, l'usure des années et l'assurance d'une relève efficace lui indiquèrent clairement, que pour lui, le temps était venu et qu'il était plus sage de se retirer.

A cet homme que nous avons été incapables de rémunérer avec de l'argent matériel, nous voulons, encore une fois, utiliser la valeur d'un merci pour lui exprimer notre plus grande reconnaissance et toute notre admiration.

Je terminerai en rappelant à mon compagnon et ami, Rodrigue St-Laurent qu'il ne doit pas oublier cette parole de Léon XIII: " Il ne faut pas mettre de limite à la bonté de Dieu" et je me permettrai d'ajouter qu'il ne faut pas non plus, se priver des bienfaits procurés par les récentes découvertes des chercheurs médicaux. On m'a dit, je ne sais pas si c'est vrai, qu'une pilule de viagra prise avec un verre de jus de pamplemousse pouvait redonner au corps, une vitalité printanière d'une durée de 2 heures 25 minutes et 12 secondes.

Salut Rodrigue et, encore une fois, merci pour tout ce que tu as fait pour notre Association. □



**N'oubliez pas
les
brunchs-
conférence**

Hommage à Ruth Carrier

Paul-H Bergeron

A tous ceux qui les présentes entendront, salut !

En vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés par un Comité responsable, j'avais la possibilité de vous présenter cette belle Ruth, dans un grand plat, bien cuite et prête à manger.

Mais, hélas ! Gaston n'a pas voulu. Il faut croire qu'il la préfère encore toute nue et bien crue. De plus, notre Association a trop besoin d'elle pour nous permettre de la manger.

En conséquence, désespéré, j'ai consulté le monde de la commercialisation espérant, tout au moins, pouvoir y trouver du matériel pour l'habiller convenablement ou la déshabiller pudiquement. Malheureusement, je dois admettre que ce fut un travail ardu, laborieux et délicat qui n'a pas donné les résultats escomptés.

En dépit de mon insatisfaction et du danger qu'il y ait de provoquer de l'indignation, j'ose quand même vous dévoiler certaines expressions qui ont retenu mon attention:

Berline luxueuse; élixir euphorique; quatre fourchettes et cinq étoiles; service de première classe; temple renommé; sanctuaire érotique; etc.

Comme vous voyez, à l'exception de Gaston, il nous est assez difficile de justifier la pertinence de toutes ces appellations.

Alors, quoi faire ? Sans hésiter, j'ai consulté mon épouse, Pauline, qui m'a tout simplement dit: Mais, Ruth, c'est une maman et il n'y a pas de titre plus beau et plus grand que celui de maman. Une création qui permet à une dame respectable de devenir vénérable. Un miracle tellement merveilleux, qu'une femme a besoin d'un homme pour pouvoir le réaliser. Réalité qui explique pourquoi certains se plaisent à dire que ce qu'il y a de plus beau sur le corps d'une femme, c'est un homme.

Ruth et la maman

Ruth et Gaston se marièrent en septembre 1953. Le premier janvier 1955 naissait le premier bébé qu'on appela Marc. Il grandit, devint ingénieur et aujourd'hui, il dirige une importante compagnie d'envergure nationale. Grâce à un thermomètre d'une haute précision et un contrôle non moins précis, ils réussirent à retarder de cinq ans et demi l'arrivée de Francine. Elle est née le 10 mai 1961, →

dimanche de la fête des mères. Aujourd'hui, elle est médecin, mariée à un médecin et maman de 5 petits enfants. Un autre cinq ans et demi a été suffisant pour planifier la naissance de Guy qui arriva, le 14 février 1967, jour de la Saint-Valentin. Il est gradué en génie électrique de l'université de Sherbrooke et travaille actuellement pour Bell Canada. Bien qu'il n'y ait pas encore d'indices extérieurs, je ne serais pas surpris d'apprendre qu'ils aient planifié la naissance de leur quatrième enfant pour le premier janvier de l'an 2000.

Ruth la voyageuse

A tous les automnes, depuis une quarantaine d'années, le couple Boulé-Carrier passe deux semaines de vacances en Floride. Durant la période de l'hiver, pendant que nous, nous pelletons et grelottons, Ruth et Gaston se promènent encore durant deux longues semaines, ou en Amérique du Sud, ou en Europe, ou en Asie ou en Océanie. Il serait plus court de vous énumérer les endroits qu'il leur reste à visiter que de vous dire tous ceux qu'ils ont déjà visités. Gaston a toujours été impressionné par l'habileté de Ruth à trouver le moyen de se libérer de son travail pour les vacances en Floride et les voyages dans les pays étrangers.

Ruth et l'évolution sociale

Elle est capable de s'adapter à toutes les situations et à toutes les mentalités. Pour elle, le changement fait partie de la vie et pour le faire selon les règles de l'art, elle a suivi des cours de musique, de couture, de cuisine, d'écriture sans oublier les cours de charme et maintien qui lui permirent de corriger les imperfections de Gaston. La première chose qu'elle lui a apprise, c'est que pour bien s'asseoir, il faut utiliser les deux fesses.

Ruth, l'universitaire

Trois ans de travail continu et intensif au Cégep de Chicoutimi la préparèrent adéquatement pour entreprendre une brillante carrière universitaire. Son admission confirmée, elle fut accueillie par nul autre que l'ami Raoul Lapointe qui l'initia à tous les secrets de la bibliothèque. Puis, elle fut promue au service des finances pour collaborer avec Normand Côté à la gestion d'un budget souffrant souvent d'anémie monacale. Le pauvre Gérard Arguin n'avait jamais assez d'argent pour payer décemment son personnel cadre. Vous ne le savez peut-être pas, mais Ruth a même été nommée mère économe de la procure pour toute la durée du Carnaval Souvenir 1982. En 1984, elle fit un arrêt d'environ 40 jours aux services aux étudiants avant de passer au service du personnel. Ce ne fut pas très →

long, mais assez long pour me permettre d'apprécier ses qualités de travailleuse méthodique et articulée.

Ruth, la retraitée

Après vingt ans passés à l'Université, elle décida de réorienter sa carrière et de vivre plus librement. Elle prit sa retraite en espérant faire tout ce qu'elle voudrait et quand elle le voudrait mais, ce ne fut pas exactement ce qui arriva. Elle fut membre du Conseil d'administration des retraités pendant sept ans. Avec l'aide de Jeannine Vaillancourt, elle organisa les activités sociales et récréatives, durant six ans. Pendant trois ans, elle s'occupa activement de l'Association des diplômés de l'UQAC, travaillant à l'organisation de tournoi de golf, de dégustations de vins et fromages et à l'envoi périodique de bulletins d'information à toutes ces personnes. Actuellement, avec Raymond Lebeuf, elle représente notre Association à un comité qui travaille pour que les retraités puissent jouir du même programme d'assurance-maladie que les non retraités après 65 ans d'âge.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, le Comité de sélection a retenu la candidature de Ruth comme personne à honorer et à admettre dans notre Temple de la Renommée.

Félicitations Ruth.

Cours personnalisés d'Internet.

L'un des objectifs de notre association est l'entraide et le service aux membres. Dans cet ordre d'idées, elle organise, sur demande et réservation, des cours d'initiation et d'entraînement au réseau INTERNET.

Tout(e) retraité(e), qui désire se familiariser avec cette merveille de la technologie de l'information et de la culture, peut le faire tous les jeudis matin. Une réserve toutefois: il faut justement réserver les services compétents de l'un ou l'autre de nos spécialistes qui se sont offerts bénévolement comme pédagogues:

- Jacques Leboeuf: 545-4438
- Raymond Lebeuf: 693-1094

Selon leurs disponibilités, ils se feront un plaisir de vous transmettre leur précieuses connaissances. Deux ordinateurs sont à votre disposition.

Devenez membres et...actifs.

Votre association compte sur vous et surtout sur votre participation et votre collaboration. Des bénévoles, dont vous ne soupçonnez peut-être pas tout le travail, s'emploient à faire vivre et progresser une association qui ne vit pas que de pain et d'eau froide.

C'est pourquoi nous vous lançons un appel pressant afin que vous adhérez à l'association en payant votre cotisation annuelle (10\$ seulement) qui sert à absorber le coût de la papeterie, des envois postaux, quelques déplacements et séjours (notamment pour notre participation aux travaux de la FRUQ) ainsi qu'à offrir des marques de condoléances à l'occasion, à organiser des activités socio-culturelles intéressantes et fort prisées, à témoigner notre gratitude à nos conférenciers et à nos retraités, etc...

Ainsi, 10\$, loin de vous appauvrir, contribueront à donner plus de vigueur à votre association.

Notez bien: P2-5060

C'est le nouveau numéro du local que l'UQAC met à notre disposition depuis maintenant plus d'un an au Pavillon principal. Le local est presque complètement aménagé. Il est pourvu d'ordinateurs reliés à INTERNET et que vous pouvez utiliser en tout temps.

Vous pouvez même correspondre avec votre association, lui laisser un message, des commentaires, des suggestions à l'adresse suivante:
aruqac@uqac.quebec.ca

De même, vous pouvez consulter notre site WEB à l'adresse suivante:
<http://www.uqac.quebec.ca>

Puis, vous cliquez sur le mot "association" et, enfin sur le mot ARUQAC. Vous pouvez trouver des informations sur votre association, la CARRA, la RRQ, le régime de pensions du Canada.

En retour, l'association aimerait que vous lui communiquiez votre adresse électronique si vous en possédez une. Ainsi, elle pourra vous transmettre plus rapidement des nouvelles qui concernent les retraités.

La langue bien pendue

Yves Saint-Gelais

TEMPS LIBRE, voilà un bien beau titre pour un bulletin destiné à des personnes qui, par leur statut de retraité(e), sont justement libres d'occuper le temps à leur convenance et qui peuvent, sans contrainte professionnelle, s'adonner à la pratique de l'oisiveté active. A ce sujet, il faut lire absolument : L'art de ne pas travailler d'E. Zelinski paru chez Stanké en 1998. Ce livre plein d'humour et de propos sensés nous rappelle que le travail a d'abord été synonyme de peine, de tourment et de douleur.

“La langue bien pendue”, ce sera des réflexions sur le langage et la communication, des observations sur des points précis de grammaire et de vocabulaire. Nos propos seront commandés par un constat vérifiable : les faits qui aujourd'hui semblent contredire les règles et la logique d'une langue seront demain la norme. Pas question, donc, d'imiter la voix grincheuse et vindicative des censeurs alarmistes. Tenons à une vision sereine et objective de la réalité.

Une langue n'est pas une structure immuable; au fil du temps, des lois internes, obscures et hors du contrôle des usagers, en façonnent la transformation sur tous les plans : la prononciation, le lexique, la syntaxe. C'est aussi au contact d'autres langues qu'un idiome arrive à répondre à de nouveaux besoins de communication : les réalités qui viennent d'ailleurs apportent avec elles les mots qui les désignent. De nos jours c'est de l'anglais que le français reçoit le plus d'apports lexicaux dans les domaines les plus divers (sport, économie, affaires, technologie, etc. : looser, basic, sponsor, in, out, lifting... Un tel afflux de termes étrangers fait craindre pour l'intégrité du français, mais les solutions de rechange ne parviennent pas toujours à déloger les emprunts tenaces. Ce phénomène s'observe tout particulièrement dans le domaine désormais incontournable d'Internet (sans article) ou de l'Internet (avec article); devant le nom propre Internet, la présence et l'absence de l'article sont en effet également validées par l'usage.

L'Internet est un espace virtuel dans lequel on navigue. A noter que la construction sur Internet est discréditée par l'OLF (Office de la langue française du Québec) et pourtant, les deux usages cohabitent: naviguer dans/sur Internet. Parions que sur ce point précis la préposition sur plus fréquemment utilisée l'emportera. Mais revenons aux mots anglais. Dans l'Internet, on surf(e), c'est-à-dire on se balade de façon agréable; il arrive aussi qu'avec



l'accord des destinataires on chat sur tout et sur rien, c'est-à-dire qu'on bavarde tout simplement de choses et d'autres, le chatting devenant pour l'OLF du bavardage, du cyberbavardage ou encore (ouf!) du clavardage. C'est par Internet qu'on envoie des messages électroniques : pour les Français, on transmet ou on expédie des e-mail(s) (Petit Robert, 1998), alors que que l'OLF propose de traduire e-mail(s) par courriel(s), constitué de la fusion de courrier et d'électronique. Cette belle réussite lexicale à l'honneur de l'OLF ne semble pas devoir s'imposer auprès de nos cousins d'outre-mer. Les deux formes survivront-elles ? L'une des deux abolira-t-elle l'autre ? Seul l'avenir le dira. Pour informations supplémentaires, les retraité(e)s branchés auront grand intérêt à consulter le site de l'OLF à l'adresse suivante : www.olf.gouv.qc.ca. De belles découvertes les attendent.

L'anglais et le français sont des idiomes bien différents, on en convient. Mais lorsqu'on mêle syntaxe anglaise et pensée française, le résultat peut s'avérer d'un étonnante efficacité. La pièce *The Dragonfly of Chicoutimi* récemment présentée au nouveau petit théâtre de l'UQAC en est une illustration éclatante.

Un chicoutimien, magistralement joué par le regretté Jean-Louis Millette, raconte dans un anglais approximatif (langue qui n'est pas la sienne) l'événement qui 40 ans plus tôt l'a rendu aphasique : “...I crushed his head on the rocks of the river aux rats...” Ce succès théâtral montre que la distance n'est pas si grande entre deux langues pourtant si distinctes.

Une invitation à engager la discussion en transmettant vos remarques, suggestions, questions ainsi que vos critiques et doléances s'il y a lieu, au soussigné lui-même ou à l'ARUQAC.

Yves Saint-Gelais

elipaty@sympatico.ca

Devinette

“Ils se marièrent et eurent de nombreux enfants”.

A quel mode et à quel temps sont les verbes ?

Réponse au bas de la page 8

Les assurances collectives.

Le dossier prioritaire pour la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) concerne la couverture des assurances collectives aux retraités de 65 ans et plus.

En premier lieu, il est important de corriger une fausse information qui a été transmise lors de la dernière assemblée générale de l'ARUQAC du 16 septembre dernier. Contrairement à ce qui a été dit, l'adhésion des retraités de plus de 65 ans ne serait pas obligatoire mais optionnelle selon certains critères, dans l'éventualité d'une entente pour inclure les retraités de plus de 65 ans au plan d'assurance de l'UQ.

Le comité sur les assurances collectives et les régimes de retraite de la FRUQ (CARR) s'est réuni à Québec le 20 octobre 1999 et les membres ont continué l'analyse de diverses hypothèses de solution à ce dossier.

Il n'y a pas de changements significatifs pour le moment dans cet important dossier. Toutefois, il a été résolu à l'unanimité de demander que les résultats de l'étude actuarielle soient poussés plus loin en retenant les principes suivants dans l'évaluation des coûts:

- Que l'assurance pour les retraités de 65 ans et plus fasse partie de la même police que celle des employés et retraités de moins de 65 ans;
- Que l'évaluation soit faite en partant d'une base mitoyenne entre la base dite réaliste et celle dite optimiste utilisée dans l'étude actuarielle;
- Que l'augmentation des coûts soit réduite au minimum pour les employés réguliers et partagée principalement entre les deux groupes de retraités;
- Que la participation de l'employeur soit évaluée selon plusieurs scénarios;
- Qu'un volet de l'étude évalue les coûts d'une assurance pour les retraités de 65 ans et plus en excluant les médicaments.

Nous vous informerons de l'évolution de ce dossier dès que des progrès seront réalisés. Nous devons toutefois admettre qu'une solution nécessitera de longues négociations. □

Un de nos membres a publié.

"MIEUX PRÉPARER MA SUCCESSION", tel est le titre d'un ouvrage que l'un de nos membres, Pierre Legault, du département des sciences économiques et administratives, vient de faire paraître avec la collaboration de Me Michael Cain.

Ce livre est publié dans la collection Affaires Plus, éditée par les Éditions Transcontinental. Il s'adresse à toute personne soucieuse de faciliter la tâche du liquidateur de sa succession. On y trouve des conseils, sur le choix du liquidateur, les principales étapes du règlement d'une succession, certaines précisions sur la situation juridique des conjoints de fait en matière de succession ainsi que sur le consentement en matière de testament.

L'ouvrage comporte aussi des commentaires pertinents sur le droit des aînés ainsi que sur le mandat d'inaptitude.

Les auteurs ont lancé leur ouvrage à l'occasion du Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le 24 septembre dernier.

L'association profite de l'occasion pour féliciter les auteurs dont l'un d'eux est un ancien professeur à l'UQAC. □

Nouveaux membres

Avec la publication de ce numéro de "Temps libre", l'association aura eu le temps de s'enrichir de quelques nouveaux membres qui ont, à leur tour, opté pour un horaire personnalisé à perpétuité. Ce sont: Mme Marie-Marthe Hébert (sciences de l'éducation), MM. Jacques Saint-Onge (sciences humaines) et Jean-Paul Paquet (sciences appliquées). Ce dernier est d'ailleurs devenu, peu après, président de notre association.

Chaleureuse bienvenue à ces nouveaux membres! □

Réponse à la devinette

Préservatif imparfait

Reprise de nos brunchs-conférence

Depuis quelques années, cette activité connaît beaucoup de succès auprès de nos membres et de leurs invités. C'est pourquoi votre nouveau conseil d'administration a décidé de les reporter à son programme d'activités en 1999-2000.

Ils prendront officiellement l'affiche le dimanche 21 novembre prochain. Pour ouvrir la nouvelle saison, c'est nul autre que l'actuel recteur de l'UQAC, M. Bernard Angers, qui sera notre invité. Il nous parlera de plusieurs sujets: l'état des finances de l'Université, la campagne de financement en cours, le développement institutionnel, le projet de "restructuration" de l'enseignement et de la recherche universitaires au Québec et, aussi, de son expérience comme sous-ministre du Revenu.

Les autres brunchs-conférence auront lieu selon le calendrier suivant:

16 janvier 2000. Invité: M. Lucien Gendron du Centre québécois de la recherche sur l'aluminium (CQRDA), nous parlera de l'évolution de la recherche dans le secteur de l'aluminium.

20 février. Invité: M. Masoud Farzaneh, spécialiste des questions reliées aux phénomènes du givre et du verglas et titulaire d'une chaire industrielle.

19 mars. Invité: M. Adam Nagy, professeur en sciences de la terre mais aussi un observateur et un analyste des questions politiques de l'Europe centrale, sujet d'une actualité brûlante, dont il nous entretiendra avec beaucoup d'à-propos. ➔

16 avril. Invité: M. Gérard Guérin, un membre de notre association et distingué mycologue. Il nous parlera des champignons de la Sagamie, une richesse naturelle et gastronomique trop peu connue.

Notez que, pour la prochaine saison, nos rencontres auront lieu à compter de 10h30, à l'Hôtel Gouverneur, boulevard Talbot Chicoutimi.

Soyez assurés que votre association prend tous les moyens pour que ces activités, à la fois divertissantes et enrichissantes, soient une occasion de rencontres chaleureuses et amicales. □

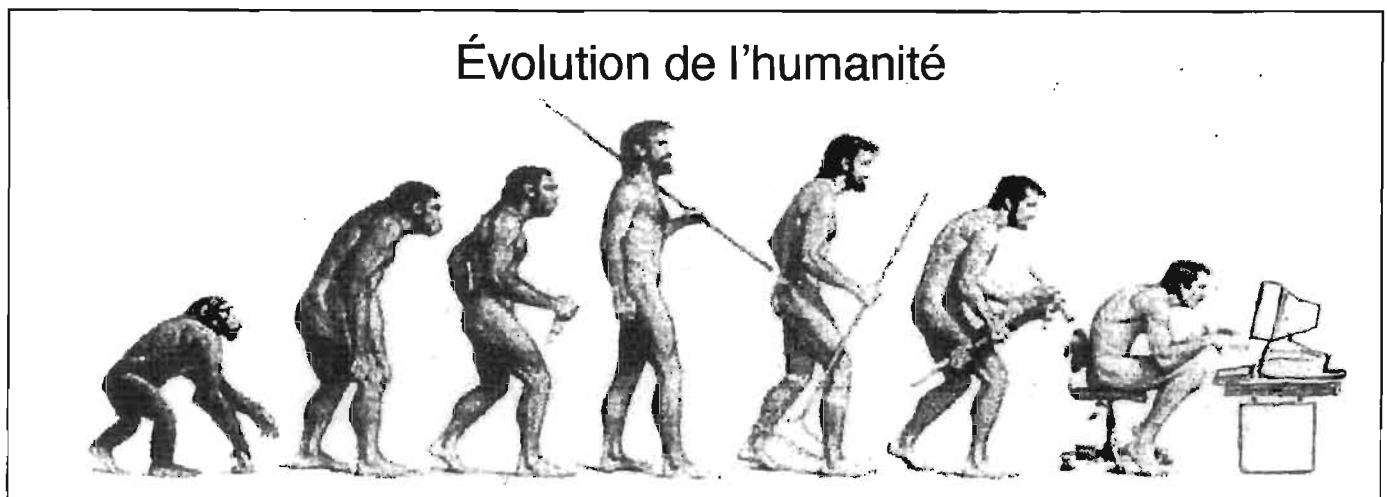
La campagne de financement

Vous savez certainement que l'UQAC a entrepris, il y a un an, une campagne majeure de financement de 8 millions de \$. La communauté universitaire, les diplômés, le grand public, les entreprises régionales et nationales ont été ou seront sollicités.

L'association des retraités, dont la plupart des membres ont été approchés ou le seront éventuellement, a voulu mettre l'épaule à la roue et, grâce à des recruteurs bénévoles et une équipe dynamique, a réussi à atteindre et même dépasser son objectif. C'est un geste qui démontre notre sentiment d'appartenance à une institution que nous avons contribué à construire et à faire progresser et qui nous a permis de faire une carrière fructueuse et enrichissante.

Au nom de toutes les personnes impliquées dans cette campagne de financement, les responsables adressent leurs remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont souscrit et incite les autres à le faire au plus tôt. □

Coin de l'humour



Source: www.rigoler.com

Le jubilé de l'an 2000

Raymond Girard

Le jubilé dans la tradition ecclésiale n'est pas une pratique pastorale nouvelle associée à l'arrivée de l'an 2000. C'est une fête très particulière qui revient périodiquement. Même si le jubilé de 1975 a laissé peu de traces dans nos mémoires, les gens de notre génération n'ont certes pas de difficulté à se rappeler celui de 1950 qui nous avait alors favorisés de multiples rassemblements et célébrations tant dans nos familles que dans les écoles et les paroisses. Rappelons-nous la messe de minuit célébrée le 31 décembre 1949 suivie du traditionnel réveillon.

Dans la pastorale ecclésiale, les jubilés sont célébrés comme des temps forts, des années saintes, dans le plus grand respect de la bible. La célébration des jubilés remonte en effet à l'Ancien Testament. On en fait mention dans l'Exode, dans le Lévitique et dans le Deutéronome. Il y avait alors deux sortes de jubilés : l'un se tenait tous les 7 ans, c'était l'année sabbatique; l'autre, tous les 50 ans, l'année jubilaire, qui était célébrée plus solennellement. Le but de ces années jubilaires d'alors visait à assurer la stabilité d'une société fondée sur la famille et le bien familial.

Cette tradition a également ses racines dans le Nouveau Testament. On en fait mention en Luc, alors que Jésus, après avoir fait la lecture du texte sacré sur la bonne nouvelle annoncée aux pauvres, aux captifs, aux aveugles et aux opprimés de toutes sortes, annonce solennellement, pensant à sa vocation messianique : "Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture."

L'année jubilaire est donc une tradition biblique reprise par le christianisme. Il faut remonter à la vigile de Noël 1299 pour rejoindre les pèlerins regroupés autour de l'autel du Vatican (basilique de Constantin) pour en retrouver la trace. Touché par la multitude des pèlerins, le Pape Boniface VIII a proclamé la première année jubilaire, le 16 février 1300. Depuis, les célébrations se sont déployées pour célébrer notre appartenance chrétienne. Partout l'année jubilaire doit se vivre dans la réconciliation et le pardon mutuel certes, mais doit aussi être vécue dans la fête et l'action de grâce. Un jubilé doit offrir la fête.

Ce nouveau jubilé a ceci de particulier qu'il coïncide avec le passage à un nouveau millénaire. Les célébrations sociales ne seront pas sans influencer la célébration de ce jubilé qui devra être souligné avec plus de faste. Il a également ceci de particulier que l'humanité semble davantage sensibilisée aux attitudes de solidarité fraternelle chrétienne que ce

nouveau jubilé s'efforcera de mettre à l'honneur et de promouvoir de nombreuses façons.

Ce rendez-vous de l'humanité pour célébrer l'an 2000, il faut en convenir, offre une occasion privilégiée de donner de la solennité à ce nouveau jubilé, d'autant plus que le thème proposé tient compte de la situation du monde qui se détériore par la violence, les guerres, les injustices, la pauvreté, etc. : une situation tout à fait interpellante pour les chrétiens invités à transformer le monde dans l'amour fraternel.

L'an 2000 se présente donc comme une année d'intense fraternité à promouvoir sous toutes les formes possibles, seul ou en groupe. C'est ainsi que le diocèse de Chicoutimi s'est doté d'un programme de célébrations qui met en évidence les activités propres à développer entre les nôtres, entre nous, dans nos communautés et les milieux de travail, un lien fraternel très fort qui met en échec ou fait reculer toutes les formes de violence, d'injustice, etc. Ce programme suggère surtout des célébrations familiales axées sur 12 thèmes correspondant aux fêtes liturgiques et sociales prévues mensuellement au calendrier. D'autres activités, plus religieuses, peuvent également inspirer notre démarche en ce sens. Des instruments populaires sont mis à la disposition des personnes qui en font la demande. (Tél. 543-0783).

A l'occasion de ce nouveau millénaire, le jubilé de l'an 2000 apparaît comme une invitation pressante à entrer de plein coeur dans le courant de la VIE en plénitude. □



*Préparons
le jubilé
de l'an
2000*



Avis aux voyageurs

Vous projetez un voyage à l'extérieur du pays et vous vous posez des questions sur les assurances-voyages en ce qui a trait aux coûts, couvertures, restrictions dues aux antécédents médicaux, etc? Si c'est le cas, l'ARUQAC aura peut-être de bonnes nouvelles pour vous dans les prochains mois. En effet, nous sommes à étudier la possibilité de signer une entente avec le CAM (Centre Administratif de Montréal). Si l'entente se concrétise, le retraité traitera directement avec le CAM via une ligne téléphonique 1-800.

Le CAM est une maison de courtage d'assurances-voyages issue de la coopérative des employés de l'Hydro-Québec et qui dessert présentement plus de 40000 membres regroupés en associations.

Le CAM possède une expertise majeure jumelée à une vaste banque de données sur les assureurs, les divers types d'assurances, les couvertures, les coûts, etc. Il peut ainsi offrir un service personnalisé en orientant le client vers la solution la

mieux adaptée à sa situation. De son côté, l'ARUQAC recevrait une ristourne de 2% des primes payées par ses membres.

Nous aimerions connaître vos commentaires sur ce projet. Vous êtes invités à les faire parvenir par courriel à l'ARUQAC ou par écrit au bureau de l'ARUQAC.

New-York New-York New-York.

Toute personne intéressée prendra bonne note qu'elle pourra se joindre à un groupe pour lequel Groupe Voyages Québec organise un voyage à New York, à l'occasion de Pâques, en avril prochain.

Cinq jours, du 20 au 24 avril pour le prix de 499\$ (occupation quadruple); 569\$ (occupation triple); 599\$ (occupation double).

Ce forfait comprend:

- Le transport en autocar de luxe;
- L'hébergement de qualité pour quatre nuits;
- Un tour de ville de New-York avec les services d'un accompagnateur qualifié du Groupe Voyages Québec;
- La manutention d'une valise par personne;
- Les documents de voyage personnalisés;
- Toutes les taxes, les pourboires au chauffeur et au guide.

Le coût de l'assurance maladie et les repas sont en sus.

Pour renseignements et réservation, on communique avec Madame Yvette Basque au 549-7052.

Bon voyage!



*Nous vous offrons,
retraités et retraitées,
nos meilleurs voeux
pour la période
des Fêtes*

Important...

Bien noter à votre agenda...

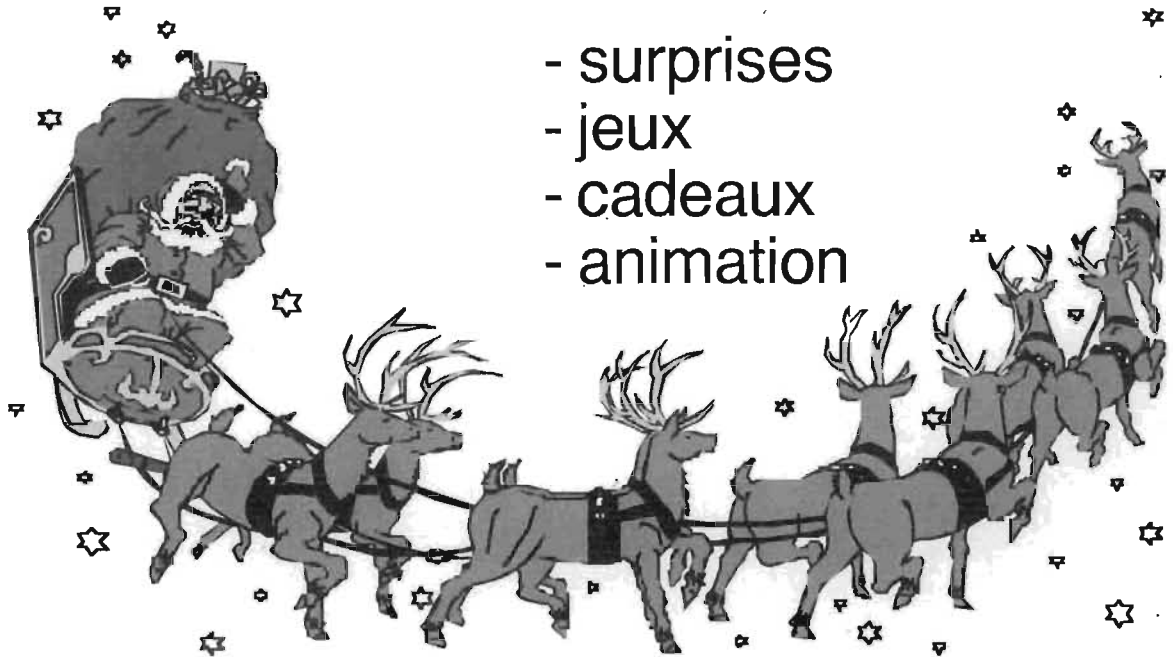
Party de Noël

3 décembre 1999

à 17h

au Salon André Desgagné

- surprises
- jeux
- cadeaux
- animation



Temps libre

Bulletin d'information officiel de
l'Association des retraité(e)s de l'UQAC
555, boulevard de l'Université,
Chicoutimi,
G7H 2B1

Une production du Comité d'information
Chicoutimi, novembre 1999
Rédaction: René Laberge
Éditique: Raymond Lebeuf